



## Le VDS de l'OACI, nouvel outil de validation sécurisée et efficace du dépistage et de la vaccination contre la COVID-19

*Publication immédiate*

**Montréal, le 9 juin 2021** – S'employant sans relâche à contribuer aux efforts de la communauté internationale en vue d'une relance responsable et durable du transport aérien dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'OACI a annoncé la publication de nouvelles spécifications techniques relatives aux [cachets électroniques visibles \(VDS\) pour environnement non contraint](#).

Le VDS de l'OACI stocke des certificats de dépistage et de vaccination sous la forme d'ensembles de données dans un code à barres en deux dimensions, qui peut être imprimé ou présenté sur un écran. Les agents des contrôles aux frontières et les autres parties concernées peuvent ainsi vérifier, de façon efficace et fluide, que les données sont conformes aux prescriptions établies, y compris lorsque les voyageurs passent les contrôles en libre-service.

Le code à barres d'un VDS porte une signature électronique qui en assure la sécurité, étant fondée sur les mêmes principes d'infrastructure cryptographique à clé publique qu'utilisent déjà plus de 145 pays pour la délivrance et l'authentification des passeports électroniques.

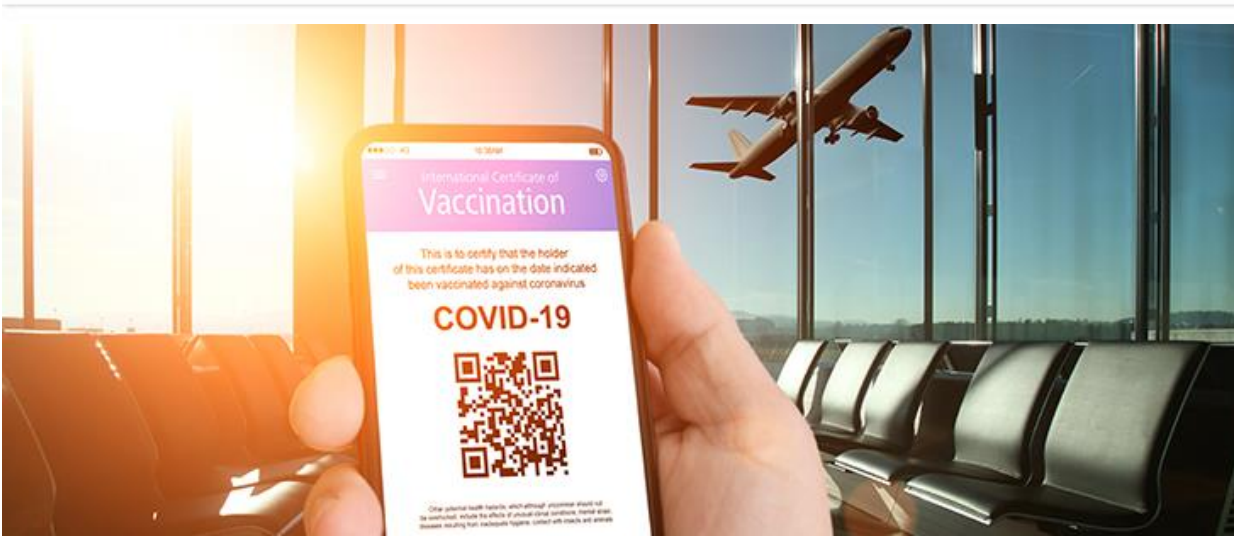
« Maintenant que les États s'emploient à rouvrir leurs frontières aux voyageurs aériens, ils exigent généralement des passagers qu'ils présentent une preuve de vaccination ou de dépistage de la COVID-19 comme condition d'entrée sur leur territoire », a observé la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Liu.

« En l'absence d'une norme internationale, la lecture et la validation des preuves présentées s'avèrent souvent compliquées, et ces nouvelles spécifications relatives aux VDS permettront de rendre les processus et les documents connexes bien plus efficaces et moins sujets à la fraude. La solution apportée par les VDS tire aussi parti d'une infrastructure et de procédures déjà établies : les États sont donc en mesure de mettre en œuvre les codes à barres VDS dans les plus brefs délais et à un coût minime », a-t-elle souligné.

La publication des nouvelles spécifications relatives aux VDS fait suite à l'approbation des [directives applicables à l'utilisation des VDS pour les certificats de santé aux fins de voyage](#) mises au point en mars 2021 par l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART).

Ces directives, qui ont bénéficié des contributions détaillées des États et de l'industrie aéronautique par l'intermédiaire de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), constituent un socle solide à partir duquel les parties prenantes de l'aviation et du contrôle des frontières peuvent appliquer des solutions à la fois novatrices et interopérables à l'échelle mondiale.

« L'OACI proposera au fil des prochaines semaines une série de webinaires régionaux qui feront mieux connaître la solution apportée par les VDS et fourniront des orientations pour démarrer la mise en œuvre État par État », a ajouté Mme Liu.



## Ressources pour les rédacteurs

### À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

### [États du Conseil 2019-2022](#)

#### Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

#### Personne à contacter pour les médias :

##### **William Raillant-Clark**

Administrateur des communications

[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)